

RAPPEL DE PRODUIT

FILET POULET FERMIER BLANC vendu au rayon BOUCHERIE

Rappel du Filet de poulet Fermier Blanc marque Loué

Problématique : suspicion de présence de salmonelles

Bruxelles, le 08/09/20- Suite à un contrôle et par mesure de précaution afin de garantir la sécurité du consommateur, la société LDC - SABLE SAS demande de retirer du commerce le Filet de poulet Fermier Blanc de la marque Loué vendu au rayon boucherie de certains magasins Carrefour en Belgique et le rappelle auprès des consommateurs suite à une présence possible de salmonelles.

Description du produit :

Nom : **Filet de poulet Fermier Blanc**

EAN : 2951079500000

Date de péremption (DLC) : 08-10/09/20

LOT 2020037371



La Société **LDC - SABLE SAS** procède aujourd'hui par mesure de précaution au retrait de la vente du **Filet de poulet Fermier Blanc de la marque Loué** suite à la suspicion de la présence de salmonelles.

L'ensemble des produits a été retiré de la vente. Certains de ces produits ont cependant été commercialisés, sur le marché belge, avant la mesure de retrait. Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits décrits ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire ou de les rapporter au point de vente où ils vous seront remboursés.

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre dans les 12 à 72 heures qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour Belgique en composant le numéro gratuit 0800.9.10.11, de 8h30 à 20h00 les jours ouvrables et de 9h à 17h le samedi.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour le désagrément occasionné.

RAPPEL DE PRODUIT

BIO AMERICAIN NATURE 250g vendu au rayon BOUCHERIE

Rappel du BIO AMERICAIN NATURE 250g

Problématique : présence possible de *Listeria monocytogenes*.

Bruxelles, le 16-09-2020 - Suite à un contrôle et par mesure de précaution afin de garantir la sécurité du consommateur, la société WESTVLEES demande de retirer du commerce le BIO AMERICAIN NATURE 250g vendu au rayon BOUCHERIE de certains magasins Carrefour en Belgique et le rappelle auprès des consommateurs suite à une présence possible de *Listeria monocytogenes*.

Description des produits :

Nom : **BIO AMERICAIN NATURE 250g**

Marque : Carrefour bio

Code EAN : 2725087000000

Date de péremption (DLC) : 20/09/2020

Numéro de lot : 637



La Société **Westvlees** procède aujourd'hui par mesure de précaution au retrait de la vente du **BIO AMERICAIN NATURE 250g** marque **Carrefour bio** suite à la suspicion de la présence de *Listéria*.

L'ensemble des produits a été retiré de la vente. Certains de ces produits ont cependant été commercialisés, sur le marché belge, avant la mesure de retrait. Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits décrits ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire ou de les rapporter au point de vente où ils vous seront remboursés.

Les personnes qui auraient consommé le produit mentionné ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour Belgique en composant le numéro gratuit **0800.9.10.11**, de 8h30 à 20h00 les jours ouvrables et de 9h à 20h le samedi.

La **société WESTVLEES** s'excuse auprès des clients Carrefour pour le désagrément occasionné.